NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4312014 - Pelouses de la région vésulienne et vallée de la Colombine

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 11
6. GESTION DU SITE 11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR4312014

1.3 Appellation du site

Pelouses de la région vésulienne et vallée de la Colombine

1.4 Date de compilation

31/07/2004

1.5 Date d'actualisation

31/12/2011

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Franche-Comté	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 23/03/2018

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036932125&dateTexte=&categorieLien=id

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,23639°

Latitude : 47,62889°

2.2 Superficie totale

1941 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
43	Franche-Comté

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
70	Haute-Saône	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
70020	ANDELARROT
70077	BOREY
70111	CALMOUTIER
70134	CHARIEZ
70162	COLOMBE-LES-VESOUL
70166	COMBERJON
70199	DAMPVALLEY-LES-COLOMBE
70203	DEMIE
70207	ECHENOZ-LA-MELINE
70261	FROTEY-LES-VESOUL
70358	MONTCEY
70367	MONT-LE-VERNOIS
70378	NAVENNE
70390	NOROY-LE-BOURG
70428	PUSEY
70433	QUINCEY
70513	VAIVRE-ET-MONTOILLE

70517	VALLEROIS-LORIOZ
70532	VELLEFAUX
70550	VESOUL

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A023	*Nycticorax nycticorax*	c	1	2	i	P	G	D			
B	A043	*Anser anser*	c			i	P	DD	D			
B	A052	*Anas crecca*	w			i	P	DD	D			
B	A059	*Aythya ferina*	c			i	P	DD	D			
B	A072	*Pernis apivorus*	r	1	2	p	P	M	D			
B	A073	*Milvus migrans*	c	1	8	p	P	M	C	B	C	B
B	A074	*Milvus milvus*	c	0	3	p	P	G	C	B	C	B
B	A081	*Circus aeruginosus*	c			i	P	DD	D			
B	A082	*Circus cyaneus*	c			i	P	DD	D			

B	A103	*Falco peregrinus*	w	2	3	i	P	DD	D			
B	A104	*Bonasa bonasia*	p			i	V	DD	D			
B	A118	*Rallus aquaticus*	w	3	5	i	P	G	D			
B	A119	*Porzana porzana*	p			i	P	DD	D			
B	A122	*Crex crex*	r	1	2	p	P	M	C	B	C	B
B	A142	*Vanellus vanellus*	w			i	P	DD	D			
B	A152	*Lymnocryptes minimus*	w	5	10	i	P	G	C	B	C	B
B	A153	*Gallinago gallinago*	w	50	70	i	P	G	C	B	C	B
B	A160	*Numenius arquata*	r	1	1	i		M	C	B	C	B
B	A224	*Caprimulgus europaeus*	r	5	20	p	P	G	C	B	C	B
B	A229	*Alcedo atthis*	p	3	3	i	P	M	D			
B	A234	*Picus canus*	p	2	15	p	P	M	C	B	C	B
B	A236	*Dryocopus martius*	p	5	5	males	P	G	D			
B	A246	*Lullula arborea*	r	15	64	p	P	M	C	A	C	A
B	A338	*Lanius collurio*	r	30	60	p	P	G	C	A	C	A
B	A868	*Leiopicus medius*	p	4	10	p	P	G	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Otus scops*			i	P						X
B		*Athene noctua*			i	P			X			
B		*Upupa epops*				P					X	X
B		*Jynx torquilla*			i	P						X
B		*Anthus pratensis*	10	10	i				X		X	
B		*Lanius excubitor*			i	P			X		X	
B		*Cinclus cinclus*			i	P			X		X	
B		*Saxicola rubetra*			i	P			X		X	
B		*Turdus pilaris*			i	P			X		X	
B		*Acrocephalus schoenobaenus*			i	P			X		X	
B		*Acrocephalus arundinaceus*			i	P			X		X	
B		*Hippolais icterina*			i	P			X		X	
B		*Lanius senator*			i	P						X
B		*Carduelis cannabina*			i	P			X		X	
B		*Pyrrhula pyrrhula*			i	P			X		X	
B		*Emberiza cia*			i	P			X		X	
B		*Anthus spinoletta spinoletta*	10	30	i							X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.

- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	14 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	42 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	20 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	1 %
N15 : Autres terres arables	2 %
N16 : Forêts caducifoliées	12 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	3 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	3 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

Autres caractéristiques du site

Ensemble de pelouses sèches de plateau et de versant, ces dernières dominant une petite vallée : la Colombine. Quelques pelouses satellites sont rattachées.

Vulnérabilité
: Parmi les menaces, les points de vulnérabilités et les principaux enjeux ayant trait à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore des Pelouses de la région vésulienne et de la vallée de la Colombine, il convient de retenir :
- des exploitations de roche massive pouvant localement être ouvertes ou agrandies,
- la réalisation de travaux d'amélioration du réseau de routes concernant des terrains proches ou en bordure,
- l'extension de l'urbanisation et des infrastructures sur les marges (vergers, zones humides, ...),
- la disparition des pelouses (par modification des pratiques ou abandon).

4.2 Qualité et importance

Ce site morcelé est distribué autour de l'agglomération vésulienne et présente un ensemble de secteurs longeant les vallées du Durgeon et la Colombine d'une part et s'établissant sur la bordure du plateau calcaire orienté nord-est/sud-ouest d'autre part.
La majeure partie de ces secteurs est couverte par des pelouses, formations herbacées développées sur des sols peu épais, moyennement riches en matière nutritive et non fertilisés.

Ces milieux participent largement à la diversification des paysages de la Haute-Saône où prédominent les labours et la forêt. Il s'agit :
- du Sabot de Frotey, au nord de Frotey-les-Vesoul et dominant la vallée du Durgeon,
- des pelouses et de quelques bois de la vallée de la Colombine entre Calmoutier et Frotey-les-Vesoul (pelouses de la Croisotte, du Charmont, des Accots et des Grandes Planches, pelouses au pied de la Craye, Côte de Roncourt, Moulin Saint Martin et ouest du Moulin des Bois, nord du bois de Calmoutier, du Bois Camet, du Bois du Fay et du Bois de la Grande Côte),
- des bois et bocages de Montcey,
- des prairies humides au nord du lac de Vaivre-et-Montoille (les Collonges, la Paillarde, Près Couchot, le Marais, le Clos, les Vayes), sur Pusey, Vaivre-et-Montoille et Vesoul,
- des pelouses des Fraumons et du Camp de César, et boisements voisins, à Charriez, Mont le Vernois, et Vaivre-et-Montoille,
- de la Côte d'Andelarrot,
- de la pelouse de Champfleury à Noroy-le-Bourg,

- du Mont d'Autrey sur la commune de Borey,
- des pelouses de Navenne et du Plateau de Cita sur les communes de Navenne, la Demie et Echenoz-la-Méline,
- enfin des pelouses de Sainte-Anne à Vellefaux.

La végétation herbacée qui recouvre les différents secteurs des environs de Vesoul est de 4 types :
- La pelouse thermoxérophile à brome et à fétuque recouvrant une superficie importante, notamment les sommets des collines calcaires et les pentes bien exposées. Le groupement haut-saônois se rapproche des communautés floristiques bourguignonnes. C'est une pelouse d'herbes hautes dominée par le Brome dressé, le Brachypode penné et la Fétuque. On la rencontre sur l'ensemble des pelouses du site étudié,
- L'ourlet thermophile à Brachypode, sur les sols plus épais et ombragés où disparaissent les espèces caractéristiques des pelouses (brome, fétuque,...). On le rencontre localisé sur l'ensemble des pelouses, excepté sur les Grandes Planches,
- Les groupements de pierriers, sur les sols nus où apparaissent les dalles calcaires. Seules des espèces adaptées peuvent s'y implanter. Ils sont fréquents sur les sommets de collines, notamment au Sabot de Frotey et sur les pelouses des Accots et des Charmonts, situées au sud,
- La pâture mésophile due à une eutrophisation et/ou un surpâturage de la pelouse à brome et fétuque. Elle accompagne généralement la pelouse, dès que le sol devient plus profond et plus frais ou que le pâturage s'intensifie.

La végétation herbacée s'accompagne d'une lisière forestière qui s'apparente à la forêt caducifoliée à charme et chêne sessile typique de l'étage collinéen. Cette dernière recouvrirait les collines du plateau vésulien en l'absence d'activité humaine. Trois types de groupements ligneux forment cet ensemble :
- Le groupement arbustif mésophile à Noisetier constituant l'ossature de la haie ou du bosquet. Ce groupement est en relation spatiale étroite avec la pâture mésophile ou la pelouse à Brome. On le rencontre au Sabot de Frotey, sur les pelouses de Charmont sud et des Grandes Planches,
- Le groupement arboré mésophile à chêne sessile, frêne et charme correspondant à l'évolution naturelle du groupement à noisetier. Il est observé sur le Sabot de Frotey,
- Le groupement arbustif thermophile à Genévrier, sur les secteurs plus ou moins pentus et bien exposés. La strate supérieure est dominée par des épineux thermophiles tels que genévrier, épine-vinette, aubépine et églantier. Ce groupement apparaît sur le Sabot de Frotey et les pelouses de Charmont et des Accots.

Cet ensemble présente un grand intérêt biologique : la pelouse à brome et fétuque abrite de nombreuses orchidées, qui en font un des sites à orchidées les plus riches de Franche-Comté, comparable à ceux observés en Côte-d'Or.

La richesse patrimoniale offerte par ces secteurs de milieux secs est largement complétée par celle de deux autres sites abritant des habitats plus humides et certaines espèces associées. Il s'agit de la vallée de la Colombine entre Calmoutier et Frotey-lès-Vesoul, de la plaine de Frotey-les-Vesoul et des prairies de Pusey. Les inventaires entomologiques (Jugan 2003) ont notamment démontré sur le territoire de la réserve naturelle du Sabot de Frotey, la présence simultanée de nombreuses espèces inféodées aux zones sèches et humides.

La faune rencontrée est particulièrement intéressante, notamment l'avifaune. Les pelouses calcaires du site sont très appréciées par les espèces nicheuses que sont l'Engoulevent d'Europe, l'Alouette lulu et la Pie-grièche écorcheur. L'Engoulevent d'Europe, encore bien représenté sur le site puisqu'on y compte 15 à 18 mâles chanteurs, est menacé par la réduction de son biotope et la raréfaction des gros insectes. L'Alouette lulu, habitante des clairières forestières ou des plateaux parsemés d'arbres est elle-aussi bien représentée, par une trentaine d'individus-chanteurs.
Quelques râles des genêts nichent depuis plusieurs années dans la plaine humide de Frotey et dans la vallée de la Colombine. Cette espèce vit presque exclusivement dans les prairies de fauche des vallées. Le maintien de cette population, capital pour le devenir de cette espèce en Haute-Saône, nécessitera la mise en #uvre de mesures agri-environnementales telles que la mise en place de bandes refuges, ou encore la pratique d'une fauche tardive et centrifuge*.
Des rapaces, tels que le Busard Saint Martin, le Milan noir et le Milan royal utilisent le plateau comme terrain de chasse.

Les pelouses sont aussi favorables au développement d'une faune entomologique thermophile dont l'intérêt repose sur sa parenté avec celle du centre ouest de la France ; trois papillons sont d'intérêt communautaire, le Damier de la Succise, le Cuivré des marais et la Laineuse du Prunellier. Ce dernier fréquente forêts, lisières et haies où sont présents les arbres nourriciers de chenilles (chêne, prunellier, aubépine, épine-vinette).

En relation avec les nombreuses lisières, les reptiles sont bien représentés. On y observe le Lézard vert, la Couleuvre d'Esculape ou encore la Couleuvre verte et jaune.

Le site constitue un terrain de chasse privilégié pour de nombreuses chauves-souris, dont 6 d'intérêt européen. Parmi elles, le Grand Rhinolophe, espèce la plus représentée sur le secteur, hiverne, chasse et se reproduit sur le site. D'autres espèces comme le Petit Rhinolophe ou le Grand Murin ne font qu'hiverner sur le site et se reproduisent dans des villages proches, à Calmoutier notamment.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A03.03	Abandon / Absence de fauche		I
H	A04.01	Pâturage intensif		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	94 %
Domaine communal	6 %
Domaine de l'état	0 %

4.5 Documentation

Les inventaires entomologiques (Jugan 2003)
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).
- Delafollye L., Profit AF., Peillo, C., Delhon M. 2007 . Docob du site "Pelouses de la région vésulienne et vallée de la Colombine". Rapport et atlas cartographique CREN-FC, UE, DIREN-FC
- Deforêt T., Morin C. 2008. Etude ornithologique dans le cadre de la mise en oeuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 pelouses vésulienne. DIREN-FC

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	6 %
32	Site classé selon la loi de 1930	0 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	15 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	VILLAGE DE CHARIEZ	*	6%
32	LE SABOT DE FROTEY-LES-VESOUL	+	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Ce site a fait l'objet d'une concertation avec les communes, les EPCI et les acteurs socioprofessionnels concernées entre juillet 2005 et janvier 2006 lors de réunions locales spécifiques. Les réunions publiques ont permis d'expliciter les caractéristiques du programme Natura 2000 et les spécificités du site ayant motivé la volonté de proposer sa désignation au titre de la directive oiseaux et de la directive habitats naturels.

Au regard de la présence sur le site d'habitats et d'espèces remarquables du patrimoine naturel et de l'insuffisance de ces éléments dans le réseau, le projet consiste en une désignation, sur la base du même périmètre, au titre de la directive habitats naturels et au titre de la directive oiseaux.

La Colombine fait l'objet d'un actuel contrat de rivière et d'études visant à approfondir sa connaissance.
La Réserve Naturelle du Sabot de Frotey et le programme agriculture environnement appliqué à la gestion des pelouses sèches permettent de répondent à plusieurs objectifs de conservation de ces milieux et sont de nature à assurer rapidement la préservation de ce site.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté

Adresse : 7, rue Voirin 25000 Besançon

Courriel :

Organisation : Syndicat Mixte d#Etudes et de travaux pour l#Aménagement du Durgeon et de ses Affluents

Adresse : 6 rue de la Mutualité 70000 Vesoul

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/pelouses-de-la-region-vesulienne-et-la-vallee-de-a351.html

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Communauté de Communes de l'Agglomération de Vesoul (prestataire : CREN de Franche-Comté)
Maison de l'environnement de Franche- Comté Espace Leclerc 7, rue Voirin
F-25000 Besançon
Tel : 03 81 53 91 45
Fax : 03 81 61 66 21
bernarddestrieux.crenfc@orange.fr,
christopheaubert.cren-fc@orange.fr
Document réalisé